

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 25 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 10 Votants : 14 Procurations : 4 Absent : 1

Date de convocation : 18 septembre 2025

Date d'affichage : 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Michèle BARASCUD, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Paulette FOURNIER, Christian JULIAN.

Était absent : Lionel CAYRON

Représentés :

- Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER
- Jean-François GALLIARD représenté par Jean-Pierre CHARALAMBOS
- Yvan BOUAT représenté par Richard FIOL
- Sabine THOMAS représentée par Anne-Marie FRENEHARD

Objet : Budget principal 2025 – Décision modificative n° 1

Délibération n° 2025-44

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget principal de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 203-2505 : Maison Michel	3 500,00 €			
D 203-2514 : DSP Réseau de chaleur		25 000,00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	3 500,00 €	25 000,00 €		
D 2131-2509 : Columbarium	6 000,00 €			
D 2135 : Install. générales, agencements, aménagements		10 000,00 €		
D 2135-2510 : Chaufferie bois école	4 000,00 €			
D 2152-2508 : Adressage	10 000,00 €			
D 2152-2512 : Voirie		10 000,00 €		
D 21538-2513 : Canaux Vernèdes	15 000,00 €			
D 2181-2511 : Mur interactif		3 500,00 €		
D 2184-2503 : Ecole du Roc Nantais	10 000,00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	45 000,00 €	23 500,00 €		
Total	48 500,00 €	48 500,00 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal :

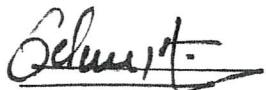
- **Adopte** la décision modificative n° 1 portant modification du budget principal telle que présentée par Monsieur le premier adjoint chargé des finances.

Délibération adoptée à 12 voix pour et 2 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 25 septembre 2025

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS



Le Maire,
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : 06 OCT. 2025
Publié le : 06 OCT. 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>

12168

Code INSEE

45000 - COMMUNE DE NANT

Commune

DM 2025

COM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour 12
Contre 0
Abstentions 2

Date de convocation : 18/09/2025

Présenté par le Maire

A Nant, le 25/09/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Nant, le 25/09/2025

le Conseil Municipal

Le Maire,
Richard FIOL

AROCAS Claude

BARASCUD Michèle

BOUAT Yvan

CAYRON Lionel

CHARALAMBOS Jean-Pierre

COULET Magali

DELMAS Alain

FIOL Richard

FOURNIER Paulette

FRENEHARD Anne-Marie

GALLIARD Jean-François

GOVIGNON Virginie

JULIAN Christian

THOMAS Sabine

VERNHETTES Michel

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en préfecture, le

06 OCT. 2025

06 OCT. 2025

A

Nant

, le 25/09/2025

